

Délibération n°200507 10

Séance du Conseil d'administration du 7 mai 2020

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30

Nombre de membres en exercice: 30

Membres présents : 17 Membres représentés : 1

Quorum: 15

Majorité requise pour le vote : 10

Pour:

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Report des mandats des membres des conseils centraux de l'UTBM

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19;

Vu la circulaire en date du 23 mars 2020 du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, relative aux modalités de report des élections universitaires et de prolongation des mandats des chefs d'établissements et des membres des conseils des établissements de l'enseignement supérieur pour faire face aux conséquences de la propagation du virus covid-19 et assurer la continuité du fonctionnement de ces établissements ;

Vu le Code de l'éducation ;

Considérant que des élections seront organisées ultérieurement en considération de la réouverture de l'établissement, de la situation sanitaire, et de conditions favorables à la participation des corps électoraux appelés à voter.

Le conseil d'administration

DECIDE

- de prendre acte du report des mandats de l'ensemble des membres élus du Conseil d'administration (CA), du Conseil scientifiques (CS) et du Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard, jusqu'à une date fixée par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur et, au plus tard, jusqu'au 1er janvier 2021.

Abstention(s): 0

Votants: 18

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés : 18

Pour: 18 Contre: 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur

Ghislain MONTAVON

Cette délibération fait l'objet d'une transmission au recteur d'académie, chancelier des universités et est publiée sur le site internet de l'UTBM.